

Podensac, le 24 février 2017

Monsieur le Président  
 Centre Régional de la Propriété Forestière  
 6, parvis des Chartrons  
 33075 BORDEAUX CEDEX

N.REF : BL/BB

Objet : Projet de PLU de la ville de Rions arrêté par le Conseil Municipal – Demande Avis  
 PJ : 1 CD  
 LR/AR

Monsieur le Président,

J'ai l'honneur de vous transmettre ci-joint la délibération du Conseil Municipal en date du 19 décembre 2016 arrêtant le projet de P.L.U. de la commune de Rions accompagnée d'un dossier.

Conformément à l'article R 153-6 du Code de l'Urbanisme, vous disposez d'un délai de 2 mois à partir du délai de réception pour me faire parvenir votre avis sur le présent projet. L'absence de réponse dans ce délai vaudra avis favorable.

Je vous prie de croire, Monsieur le Président, à l'assurance de ma considération distinguée.

Le Président,



1 provenance de :

*Monsieur le Président  
 Centre Régional de la Propriété  
 Forestière  
 6, parvis des Chartrons  
 33075 BORDEAUX CEDEX*

SGR 2 V22 MSR 2A 15-1092908 11-16

Présenté / Avisé le :  
 Distribué le : 02/03/17  
 Le soussigné déclare être :  
 Le destinataire :  
 Le mandataire :  
 ICNI/Permis de conduire :  
 Autre :

**CRPF d'Aquitaine**  
**REÇU LE - 6 MARS 2017**  
 (Préciser le nom du destinataire)  
 Signature Facteur

facteur atteste par sa signature que l'identité du destinataire ou de son mandataire a été vérifiée précédemment.

**RECOMMANDÉ :**  
**AVIS DE RÉCEPTION**  
 Numéro de l'AR : AR 1A 142 974 3005 1

LA POSTE

Numéro de l'AR : AR 1A 142 974 3005 1

RENVOYER À FRAB

*PLU arrêté Rions.  
 Communauté de Communes  
 le Parc de Branne  
 33410 LAURUAC*

PREUVE DE DÉPÔT  
 À CONSERVER PAR LE CLIENT

02  
 Recarbone